Mme la Rectrice, M. le Directeur Académique de la Somme,

J’ai été sollicitée par plusieurs enseignants, volontaires pour assurer l’accueil des enfants de soignants dans les écoles de la Somme. Ces derniers me rapportent n’avoir aucun matériel de protection (masque, gel hydroalcoolique) alors même qu’ils sont au contact d’enfants dont on sait qu’ils développent souvent peu de symptômes, voire aucun, en cas de contamination mais qui plus est d’enfants dont on peut estimer qu’ils sont davantage exposés à celle-ci puisque leurs parents sont soignants. Ces collègues qui souhaitent vraiment s’investir dans ces missions essentielles de solidarité envers nos soignants et notre système de santé, nous disent que les parents soignants eux mêmes sont scandalisés par l’absence de protections pour les enseignants qui prennent en charge leurs enfants.  
A priori, la Préfecture répond aux réclamations de ces enseignants en leur disant que les masques ne servent qu’aux malades. Pour autant les policiers et les personnels des supermarchés sont eux-mêmes, depuis ce matin, approvisionnés en masques (ou les réclame ardemment) pour assurer leurs missions essentielles et pourtant ils ne sont pas malades...mais ils souhaitent être protégés.

Pour notre organisation, s’il est essentiel que la solidarité s’exprime dans ces moments inédits et anxiogènes, il est primordial que l’employeur veille à garantir la sécurité de ses agents, faute de quoi cette organisation ne pourra perdurer, ce qui nuira à tout le monde.

Ainsi, je vous demande de bien vouloir faire remonter ces éléments aux services compétents (Préfecture, ARS) et au Ministère (comme l’ont fait notre fédération et notre confédération) afin que le matériel nécessaire soit très vite mis à dispositions des équipes volontaires.

En vous remerciant par avance de l’attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.

Florine Personne  
Co-Secrétaire générale  
Sgen-CFDT Picardie